

Commune de La Boissière-Ecole

La Bassoria
Octobre 2015 – n° 43

Directeur de la publication :
Anne-Françoise GAILLOT

Comité de rédaction et
Commission communication :
Anne Coër (responsable), Pascal
Le Menn, Gilles Durand, Isabelle
Maurel Fabrice Bequet

Maire de La Boissière-Ecole
tél : 01 34 85 01 25
fax : 01 34 85 07 24



A noter

Naissances :

Noémie, Tiphaine, Virginie
HENRIOT le 20 juin 2015

Mya, Gislaïne, Françoise
BOUDAN POINGT le 02
Juillet 2015

Lily-Anna LAREK le 18
Août 2015

Paco CELLIER le 03 Octo-
bre 2015

Inès THOMAS le 07 Octobre
2015

Décès :

Louis ROBERT, le 20
Août 2015 à Rambouillet

Philippe, Louis, Robert
GAUDREE, le 07 Octobre
2015 à Trappes

Mariage :

Pierre-Henri, Philippe, Ro-
dolphe LECONTE et Mor-
gane, Maryse, Claudine LE
MENN le 27 Juin 2015

OUVERTURE MAIRIE

MARDI : 9 H - 11 H ET 16 H
30 - 17 H 45

MERCREDI : 9 H - 11 H
JEUDI : 9 H - 11 H ET 16 H
30 - 17 H 45

VENDREDI : 9 H - 11 H ET
16 H 30 - 17 H 45

SAMEDI : 10 H - 11 H

OUVERTURE EPICERIE

Lundi, Mardi, Jeudi et Ven-
dredi :

7h45 / 13h30 et 15h45 / 19h30

Mercredi : Fermé

Samedi et Dimanche 8h00
/ 13h00

BIBLIOTHEQUE A LA

MAISON POUR TOUS

Mardi 17h30 / 18h30

Samedi 11h00 / 12h00

Journées ados du mois de juillet

Les journées ados se sont
dernier. Douze jeunes ont
proposées sur 2 journées. Le
avec un professeur de l'Usine
proposé et encadré bénévo-
puis 2ème jour : piscine et
activités se sont déroulées
biance et ont été appréciées
encourage à renouveler la
ne manquerons pas de vous en donner tous les détails dès que possible.



déroulées les 7 et 8 juillet
participé aux 4 activités
jour: initiation Djembé
à Chapeaux et Géocaching,
ment par Virginie Varon,
patinoire de Chartres. Ces
dans une très bonne am-
de nos ados, ce qui nous
sortie l'an prochain et nous

A la découverte de la faune et de la flore

Notre commune s'est associée à Natureparif, Agence Régionale pour la Nature et la Biodiversité pour un événement « Inventaire Eclair » de la faune et de la flore qui s'est déroulé le samedi 13 juin. Cette journée a été l'occasion pour les Boissériens de bénéficier de l'expertise des naturalistes et scientifiques de Natureparif.

Des circuits pédestres ont été organisés toute la journée pour les adultes et les enfants qui ont pu ainsi observer de près la faune et la flore locale. Les participants ont pu découvrir toute la richesse de notre patrimoine naturel, biodiversité des espèces vivant autour de nous bien souvent insoupçonnée. Ce rendez-vous ludique a été aussi l'occasion d'échanger dans une ambiance conviviale et de s'informer grâce à de nombreux documents mis à disposition.



Maîtriser sa consommation d'énergie : l'ALEC vous conseille...

Si vous souhaitez faire le point sur l'isolation de votre habitation, réaliser des économies d'énergie l'ALEC offre des services qui seront utiles à vos projets. Dans le cadre de son Plan Climat Énergie Territorial, la communauté d'agglomération Rambouillet Territoires adhère au réseau « Point Rénovation Info Service ».

Des conseillers de l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat (ALEC) de Saint-Quentin-en-Yvelines vous apportent des conseils neutres et gratuits en matière de maîtrise de l'énergie :

- ils vous guident en amont de vos projets de rénovation et de construction

- ils vous aiguillent sur les aides financières possibles (crédit d'impôt transition énergétique, éco-prêt à taux zéro, programme « Habiter mieux », Certificats d'Économie d'Énergie...) et vers les réseaux de professionnels « Reconnus Garants de l'Environnement » pour l'étude et/ou la réalisation de vos travaux

- ils vous conseillent sur les réflexes à adopter afin de réduire votre consommation d'énergie et ainsi réduire votre facture...

Les conseillers mettent gratuitement à disposition des habitants une caméra thermique pour mesurer les déperditions de chaleur de l'habitation.

L'emprunt est très simple : le temps de signer un contrat de prêt (pièce d'identité, justificatif de domicile, et chèque de caution), puis le conseiller forme le particulier à la bonne utilisation de l'appareil. Au retour de la caméra, l'objectif est d'interpréter les clichés pris par le particulier et de le conseiller sur les solutions d'amélioration adaptées à son logement.

Ils prêtent aussi des kits de mesures pour découvrir de nouvelles sources d'économie d'énergie, à l'aide d'équipements mesurant la consommation électrique des appareils, la température d'ambiance et de surface, l'hygrométrie, le débit des robinets d'arrivée d'eau.

Les jours des permanences sont :

- le lundi : 10h-12h30 / 13h30-19h00, à Saint-Arnoult-en-Yvelines
- le mercredi et le vendredi : 10h-12h30 / 13h30-19h00, à Rambouillet

La prise de rendez-vous est obligatoire.

Pour prendre rendez-vous à Rambouillet comme à Saint-Arnoult-en-Yvelines :

- appelez le standard de Rambouillet Territoires au 01 34 57 20 61
- ou envoyez un mail à : eie-rt78@energie-sqy.com

Plus d'informations sur le site de l'ALEC (<http://energie-sqy.com>) : PRIS et Nouvelles permanences délocalisées.

Commune de La Boissière-Ecole

N° 43

Oct / Novembre 2015

LA BASSORIA

La Boissière-
École

EDITO

Avec une équipe pédagogique constante, un nombre d'élèves sensiblement le même que celui de l'an dernier (86), des horaires de l'école reconduits à l'identique, la rentrée des classes s'est inscrite dans une grande stabilité. Deux nouveautés cependant le remplacement de Mme Levesque partie en retraite par Mme Trin Dinh qui rejoint en qualité d'ATSEM la classe des petites et moyennes sections de maternelle, et l'ajout d'une nouvelle activité périscolaire : chorale animée par Mme Bouffard pour l'ensemble des élèves de l'école.

Nos travaux communaux de mise en valeur de notre mairie et de création d'une rampe d'accessibilité de toute personne à mobilité réduite aux locaux communaux se sont terminés début octobre. Encore quelques ajustements - nouveaux panneaux, fleurs, arbustes, mise en place de la borne électrique de Rambouillet Territoires - et nous pourrions profiter pleinement de ces nouveaux aménagements.

Notre révision du Plan Local d'Urbanisme a franchi une nouvelle étape avec la présentation en réunion publique ce 20 octobre du Projet d'Aménagement de Développement Durables (voir article dans le cœur de la Bassoria) et nous aurons l'occasion de revenir vers vous sur une nouvelle présentation du plan de zonage avant l'été 2016.

A venir l'inauguration de la station d'épuration (date non encore définie), le repas des seniors (29 novembre) et les élections régionales (les 6 et 13 décembre)... encore des occasions de nous rencontrer et d'échanger avec vos élus sur le devenir de notre commune.

A.F GAILLOT

Nos travaux 2015...

Au cours de l'exercice 2015 ont été réalisés de nombreux investissements prévus au budget en terme d'acquisition de matériels ou exécution de travaux :

Matériel : Le tracteur communal vieux de trente ans a fait l'objet d'un remplacement opération menée après une consultation. L'achat d'un nouveau modèle de 65CV accompagné d'accessoires : chargeur, épareuse et lame de coupe ventrale a été finalisée pour un montant de 62 181,60€, le matériel devant arriver dans les premiers jours de Novembre. A cette opération viendra s'ajouter l'acquisition d'une désherbeuse-balayeuse subventionnée par l'Agence de l'eau pour nettoyer trottoirs et caniveaux (obligation faite aux communes d'abandonner l'utilisation de produits phytosanitaires).

Travaux :

1-Un nouveau contrat rural subventionné à 80% a démarré consistant à faciliter l'accès à la mairie et à sa mise en valeur pour un montant de 277 989,08€. La dernière opération de couverture et isolation de la partie ancienne de l'école est programmée pour l'été 2016 pour la somme de 53 808€.



2-Le solde de l'opération Aide à la Voirie Communale 2012-2015 non utilisée a permis la réfection partielle de la bande de roulement sur plusieurs chaussées (chemins d'Olivet, des Noues, du passoir et de la route de Mauzaise) pour 60 130€.

chauffage,
dans une
dans la sal-
10 300€.

En 2016 la
municipali-
té va facilit-

la construction de 13 logements aidés dans l'enceinte du presbytère. Il est prévu également l'étude et la réalisation d'un parking sur une parcelle face à la mairie cédée par l'Ecole Hériot. Enfin la toiture de l'église fera l'objet d'une étude afin d'envisager certains travaux de mise en



3-Diverses opérations de travaux ont été réalisées : clôture, ventilation, réfection de peintures salle de classe ainsi que le d'activités pour



● Demande d'acte d'état civil

C'est un service gratuit. Vous devez faire la demande en ligne ou par courrier auprès de la Mairie de votre lieu de naissance. En revanche, contrairement à ce qui était pratiqué précédemment, vous devrez vous déplacer à la mairie de votre lieu de résidence pour le récupérer. En raison de fraudes récurrentes, il n'est plus envoyé au domicile.

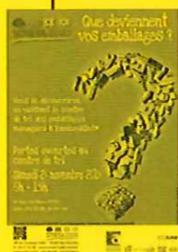
● Vente de pavés anciens

La commune met en vente un stock de pavés anciens gris rectangu-



lares au prix de 35 € le m² soit environ 25 pavés qui seront à prendre sur place. Pour tout renseignement, contacter la mairie.

● Devenir des déchets...



Le SITREVA propose le 28/11/2015 une visite du centre de tri de déchets dans la zone du Bel-Air à Rambouillet. Si vous êtes intéressés : 01.34.57.12.20

PADD...

Encore un acronyme barbare sous lequel se cache un enjeu important pour notre village. P comme Projet ; A comme Aménagement ; D comme Développement ; D comme Durables. Ce projet – PADD-a fait l'objet le 20 octobre 2015 d'une réunion publique qui a rendu compte des grandes orientations choisies par vos élus pour l'avenir de notre commune sur les quinze années à venir.

Ce projet s'appuie sur un diagnostic de notre territoire quant à sa démographie, la composition des ménages, la structure de son parc de logement et la projection de ce que serait à 15 ans notre village si nous n'agissons pas..

Notre projet s'articule autour de deux objectifs :

- créer une centralité autour des équipements publics existants,
- préserver notre cadre de vie.

Ces deux objectifs sont déclinés sur différents axes et actions à mener.

Créer une nouvelle centralité c'est participer à l'effort de logement des populations, attirer des populations, articuler en conséquence les transports et les déplacements, créer de nouvelles possibilités de stationnement, ... tout en répondant aux objectifs fixés par l'Etat et les textes réglementaires supra communaux de modération de la consommation de l'espace et de lutte contre l'étalement urbain.

De même, préserver notre cadre de vie cela ne veut pas dire qu'il ne faut rien faire. La préservation de notre cadre de vie passe par la conservation des poumons verts au cœur de notre bourg, mais aussi la valorisation du bâti agricole, le développement de notre commerce et des activités de loisirs proposées au sein de notre collectivité, l'intégration de notre village dans un parcours touristique et culturel pour faire découvrir les éléments bâtis et écologiques de notre commune...

L'étape suivante pour le passage en Plan Local d'Urbanisme de notre Plan d'Occupation des Sols consistera à décliner ces orientations dans le plan de zonage de notre commune et à établir le règlement communal en matière d'urbanisme.

Le projet devra être arrêté avant la fin de l'été 2016 pour une adoption définitive en mars 2017 (visa de l'état et des collectivités supra communales).

Vos contributions sont les bienvenues. N'hésitez pas à demander une version papier ou un envoi informatique du PADD (mairie.boissiere-ecole @wanadoo.fr)

Journée du Patrimoine du 19 septembre 2015

Cette journée a été l'occasion de présenter notre patrimoine sous un autre aspect, en proposant aux Boissériens et aux visiteurs d'observer le réaménagement de la Maltorne au sein du parc du Château Hériot.

En effet, la préservation de notre environnement est un enjeu important, et l'eau considérée comme un bien commun, s'inscrit aujourd'hui dans notre patrimoine naturel.

Le collectif à l'origine du projet (Mairie, association la Presle des quatre vallées, l'Ecole Hériot, la Ferme de La Tremblaye) a démarré le chantier dès le matin, puis a été rejoint dans la journée par des bénévoles du village (que nous remercions vivement !). Le refaçonnage du cours de la rivière (dépôt de pierres et de plantes de zone humide) a joyeusement été mené sur la journée, interrompu par un buffet amical.

Ainsi, visiteurs et promeneurs ont pu profiter d'un circuit instructif dans le parc du Château et observer les moyens mis en œuvre pour refluidifier la Maltorne. (Prochaine étape la Ferme de la Tremblaye).

Remercions aussi Mr Guerza, sous préfet de Rambouillet, dont la présence sur les lieux du chantier a confirmé l'intérêt que présente notre action en faveur du patrimoine commun naturel.



Bibliothèque

La bibliothèque associative de notre commune a fait peau neuve en élisant lors de son assemblée générale le 3 octobre dernier une nouvelle présidente (Chantal Coulange, qui aura aussi la charge de secrétaire), et un nouveau trésorier (Bruno Gaillot)... Plusieurs projets sont en cours d'élaboration pour attirer de nouveaux lecteurs et lectrices et nous vous tiendrons bien sûr informés... A noter qu'il est possible d'emprunter une liseuse électronique, prêtée par la BDY. D'autre part, si vous êtes intéressé(e) pour apporter votre aide, vous pouvez contacter Mme Coulange à chantal.coulange5@orange.fr



Une Boissérienne en Ecosse...

Cette année, j'ai eu l'opportunité de partir étudier un semestre, à l'Université de Dundee en Ecosse, dans le cadre du programme Erasmus. En effet, étudiante en troisième année de Double Licence Droit/Anglais à l'Université de Versailles-Saint-Quentin, j'ai bénéficié de la bourse au mérite « Talent international » pour financer ma mobilité à l'étranger.

C'est avec un sentiment d'excitation mêlé d'appréhension qu'en janvier dernier, je suis partie vivre en immersion totale afin d'améliorer mon anglais, mais également compléter ma formation juridique en étudiant le droit anglo-saxon.

Bien que ravie de partir en Ecosse, je redoutais d'une part l'accent écossais, réputé pour être difficile à comprendre et d'autre part, le climat. Finalement, je me suis vite habituée à l'accent et à leur façon de rouler les « r ». En revanche, bien que Dundee soit réputée « ville la plus ensoleillée d'Ecosse », je n'ai pas échappé aux averses, au froid et au vent glacial.

Heureusement, les écossais, peuple chaleureux et accueillant, savent comment faire face à ce climat hostile : grâce aux pubs où règne une atmosphère conviviale. On s'y retrouve après le travail pour boire une bonne bière, manger un « fish & chips » ou encore du « haggis », fameuse spécialité locale à base de panse de brebis farcie.

Ainsi, j'ai appris à apprécier la culture écossaise : les kilts en tartan, la cornemuse, les « Highland Games » (avec concours de lancer de tronc d'arbre), les distilleries et leurs variétés de whiskies tourbés ou légers, les châteaux (hantés), ou encore la légende de Nessie célèbre monstre du Loch Ness !

Le système universitaire anglo-saxon fut aussi une autre découverte : le thème étudié est communiqué à l'avance par le professeur et doit être préparé par des lectures approfondies. Du coup, les cours (« seminars ») permettent à chacun de s'exprimer, ils sont dynamiques et interactifs !

Grâce à mon Erasmus, j'ai surtout eu la chance de rencontrer d'autres étudiants étrangers venus de tous les horizons. Tous différents, avec souvent un petit accent bien reconnaissable, mais avec l'envie commune

d'aller vers les autres pour s'ouvrir à d'autres cultures.

Parce qu'au final c'est surtout ça Erasmus : de belles rencontres, du partage et une grande ouverture d'esprit. J'encourage tous ceux à qui une telle opportunité est donnée de la saisir absolument!

Camille Daudé

Taille des haies

Parfois cheminer sur les trottoirs de notre village peut relever du parcours du combattant, les voitures garées sur les trottoirs, les boîtes aux lettres qui dépassent sur les trottoirs, les haies qui débordent des propriétés. Outre le fait que cela n'est pas visuellement très agréable, cela met en jeu la sécurité des piétons qui ne pouvant circuler sur le trottoir se retrouvent sur la route (risque élevé notamment pour nos tous petits au regard des vitesses pratiquées par certains automobilistes !). L'absence d'égagement compromet de plus le passage des ordures ménagères (situation qui s'est déjà produite au printemps).

Un arrêté d'égagement de fin septembre 2015 précise les obligations qui incombent aux propriétaires quant à leurs haies. Cet arrêté vous met dans l'obligation de couper vos haies au droit de votre propriété et vous oblige à procéder à l'égagement de vos arbres pour éviter qu'ils tombent sur la route et endommagent les réseaux aériens. **Cet arrêté est affiché sur les panneaux municipaux et est à votre disposition sur simple demande en Mairie.**

Attention, en cas d'accident votre responsabilité peut être engagée et si ces haies ne permettent pas le passage des camions poubelles la collecte peut être suspendue pouvant pénaliser une rue entière. Merci de veiller à son respect.

● Elections régionales



Elles auront lieu les 6 et 13 décembre prochains. Si vous souhaitez plus de renseignements sur ces élections, vous pouvez consulter la page suivante :

<http://www.vie-publique.fr/actualite/faq-citoyens/elections-regionales-2015/>

● Repas des seniors

Cette année, en raison des élections régionales, le

repas est décalé au



29 novembre. N'oubliez pas de retourner vos coupons d'inscriptions au plus tôt...

● Marché de Noël de l'école des

Chanterelles

Il aura lieu le 15 décembre à 18h30, en salle d'activités.

